

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11/09/2025

Le jeudi 18 septembre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Jean-Michel DOYEN, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
Présents : 11	
Représentés : 2	Représentés : Peggy AMALBERT représentée par Christophe RAYNAUD, Ghislaine GUILLERMIER représentée par Sébastien BRAYLÉ
Absents et excusés : 4	
Pour : 13	Excusés : Martine GRANET, Denise STEVENSON, Gérard ASSEMAT, Pierre RUTKOWSKI
Contre : 0	Absents :
Abstentions : 0	

Secrétaire de séance : Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2025_32

Objet : Prise en charge des frais d'inscription au congrès des Maires 2025 -Mandat spécial donné à M. le Maire, 3 conseillers municipaux et 2 conseillères municipales

Vu les articles L 2123-18, L 2123-18-1 et L 2123-12 du CGCT ;

Considérant que dans l'exercice de leur mandat, les membres du conseil municipal peuvent être appelés à effectuer différents types de déplacements, qui peuvent ouvrir droit au remboursement des frais exposés pour leur accomplissement

Vu l'article L 2123-18 du CGCT qui dispose que « les élus municipaux peuvent être sollicités pour des missions à caractère exceptionnel, temporaire et ne relevant pas de leurs missions courantes. Ces missions doivent faire l'objet d'un mandat spécial octroyé par délibération du Conseil municipal »

Considérant que le mandat spécial doit être accordé par le Conseil municipal :

- à des élus nommément désignés ;
- pour une mission déterminée de façon précise et circonscrite dans le temps ;

Vu le bulletin d'inscription de : M. Sébastien BRAYLE, Maire, Mmes Denise STEVENSON et Ghislaine GUILLERMIER, conseillères municipales et de Mrs Philippe COUDERC, Pierre RUTKOWSKI et Stéphan POUGET, conseillers municipaux pour le congrès des Maires qui doit se tenir à Paris du 18 au 20 novembre 2025,

Monsieur le Maire propose de donner mandat spécial à : M. Sébastien BRAYLE, Maire, Mmes Denise STEVENSON et Ghislaine GUILLERMIER, conseillères municipales et de Mrs Philippe COUDERC, Pierre RUTKOWSKI et Stéphan POUGET, conseillers municipaux pour le congrès des Maires qui doit se tenir à Paris du 18 au 20 novembre 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 13 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

DONNE mandat spécial à : M. Sébastien BRAYLE, Maire, Mmes Denise STEVENSON et

Ghislaine GUILLERMIER, conseillères municipales et de Mrs Philippe COUDERC, Pierre RUTKOWSKI et Stéphan POUGET, conseillers municipaux pour le congrès des Maires qui doit se tenir à Paris du 18 au 20 novembre 2025,

DIT que le paiement de ce déplacement sera effectué par mandat à l'association des Maires du Tarn.

Fait en séance les jour, an et mois susdits
Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 19/09/2025
Date de réception de l'AR: 19/09/2025
081-218100469-DE_2025_32-DE
A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Géraldine NOEL

Mis en ligne le : 26/09/2025